



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)			COPIE CERTIFIEE CONFORME Le Représentant légal	
Frais d'établissement (II)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>			DOOWIE INVEST Représentée par Jean-Christophe LAMBOURG	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 069	8 069	Signed by: 159F418DE1B14E2...	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 310	8 461		3 850
Immob. en cours / Avances et acomptes				7 953
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	909 737	324 483	585 254	445 470
Immob. en cours / Avances et acomptes	22 089		22 089	45 930
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				5 050
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 100		23 100	16 703
Total actif immobilisé (III)	975 305	341 012	634 293	521 106
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	1 216 878	18 001	1 198 877	826 358
Avances / acomptes versés sur cdes	17 194		17 194	11 578
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 976 552	14 230	1 962 322	2 101 157
Autres créances	47 613		47 613	31 200
Charges constatées d'avance	94 508		94 508	68 289
Capital souscrit appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 522 494		1 522 494	1 939 227
Total actif circulant (IV)	4 875 240	32 231	4 843 008	4 977 809
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecart conversion / diff. d'évaluation (VII)	5 399		5 399	2 275
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 855 944	373 244	5 482 700	5 501 190



	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	187 600	187 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 987 210	1 844 137
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	854 051	943 073
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	3 063 860	3 009 810
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	5 399	2 275
Provisions pour charges		11 215
Total des provisions (II)	5 399	13 490
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	402 308	205 110
Emprunts et dettes financières diverses	2 000	1 000
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 087	19 576
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	890 307	840 059
Personnel	477 061	441 238
Organismes sociaux	218 495	181 552
Etat, Impôts sur les bénéfices		142 435
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	135 769	201 698
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	21 678	23 114
Dettes fiscales et sociales	853 004	990 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 011	28 371
Produits constatés d'avance	220 723	393 735
Total des dettes (III)	2 413 441	2 477 890
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 482 700	5 501 190

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 482 700 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 854 051 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir d'impact sur le résultat, ni sur les capitaux propres.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.



Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable ne justifient pas d'information particulière.

En 2026, la société A7 PROTECTION a fait l'acquisition de l'intégralité des parts sociales de la société ACTECH, permettant ainsi de renforcer sa présence dans le sud-est de la France.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 379			20 379
Immobilisations incorporelles	20 379			20 379
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	149 382	147 200	624	295 958
– Matériel de transport	393 437	182 254	142 691	433 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 130	18 582	8 933	180 780
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	21 116		21 116	
– Avances et acomptes	24 814	22 089	24 814	22 089
Immobilisations corporelles	759 879	370 125	198 178	931 826
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	5 050		5 050	
– Prêts et autres immobilisations financières	16 703	6 397		23 100
Immobilisations financières	21 753	6 397	5 050	23 100
TOTAL	802 010	376 522	203 228	975 305

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		370 125	6 397	376 522
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		370 125	6 397	376 522
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste		45 930		45 930
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		147 368	5 050	152 418
Scissions				
Mises hors service		4 880		4 880
Diminutions de l'exercice		198 178	5 050	203 228



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell	3 ans	linéaire	12 426	4 103		16 529
Immobilisations incorporelles			12 426	4 103		16 529
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers	5 à 20 ans	linéaire	34 408	25 047	3	59 451
– Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire	131 259	98 174	86 892	142 541
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	variable	102 811	28 136	8 456	122 491
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			268 479	151 356	95 351	324 483
TOTAL			280 905	155 459	95 351	341 012



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	4 103	132 794	136 897
Eléments amortis selon autre mode		18 562	18 562
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	4 103	151 356	155 459
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		90 471	90 471
Eléments mis hors service		4 880	4 880
Diminutions de l'exercice		95 351	95 351



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 141 774 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 100		23 100
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 976 552	1 959 476	17 076
Autres	47 613	47 613	
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance	94 508	94 508	
Total	2 141 774	2 101 598	40 176

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	155 582
Banque – intérêts courus à recevoir	1 386
Total	156 968

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	2 275	5 399	2 275		5 399
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	11 215		11 215		
Total	13 490	5 399	13 490		5 399
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			11 215		
Financières		5 399	2 275		
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 381 354 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	474	474		
– à plus de 1 an à l'origine	401 834	97 338	304 497	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 000		2 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	890 307	890 307		
Dettes fiscales et sociales	853 004	853 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 011	13 011		
Produits constatés d'avance	220 723	220 723		
Total	2 381 354	2 074 857	306 497	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 070			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 536			
(**) Dont envers les associés	8 557			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	39 869
Associés – intérêts courus	8 557
Dettes provis. pr congés à payer	101 759
Personnel – autres charges à payer	374 703
Charges sociales s/congés à payer	44 049
Charges sociales – charges à payer	73 301
Clients – avoirs à établir	4 455
Etat–charges à payer	7 691
Provision taxe apprentissage	1 306
Contribution dialogue social à payer	190
Total	655 880

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises et frais d'approvisionnements	36 583		
Petit équipement	45		
Locations mobilières	10 293		
Entretiens et maintenances	20 494		
Assurances	13 383		
Documentations	3 153		
Marketing	2 905		
Cadeaux clients	3 001		
Hotel	557		
Frais telecom	617		
Autres charges de personnel	3 478		
Total	94 508		

Notes sur le bilan

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/transports/installations	93 377		
Maintenances	127 346		
Total	220 723		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 429 551	40 502	1 470 052
Ventes de marchandises	7 395 524	308 492	7 704 016
Produits des activités annexes	15 216		15 216
TOTAL	8 840 290	348 993	9 189 284

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	7 800	
TOTAL	7 800	

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 800 euros



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 935 euros

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée au capital de 187 600 euros
Siège social : 10 Quai de la Borde - Les Rives de Seine, 91130 RIS ORANGIS
407 991 876 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 854 050,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 854 050,65 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique..... 800 000,00 euros
Soit 852,88 euros par action

Le solde..... 54 050,65 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 047 500,40 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 800 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2024	800 000,00 €	852,88 €	0,00 €	800 000,00 €
31/12/2023	300 000,00 €	319,83 €	0,00 €	300 000,00 €
31/12/2022	600 000,00 €	639,66 €	0,00 €	600 000,00 €

Certifié conforme
La Présidente
Société DOOWIE INVEST
représentée par Jean-Christophe LAMBOURG

Signed by:
Jean-Christophe LAMBOURG
159F41BDE1B14E2...